

IMPRESSION GRATTABLE EN SERIGRAPHIE

Il faut tout d'abord distinguer le grattable courant et le grattable sécuritaire.

1/ **Grattable courant** : Loteries instantanées sans valeur, masquage....

On peut imprimer l'encre grattable à solvants directement sur le texte à masquer à condition de vérifier que la surface n'est pas poreuse. En effet, l'encre grattable risque d'être absorbée et donc impossible ou difficile à gratter. L'encre grattable doit donc être imprimée sur une surface totalement encrée offset (par exemple) à la condition extrême que l'encre ne soit pas poudrée, ce qui entraînerait des rugosités de surface. En cas de doute, un vernis UV spécifique est recommandé pour fermer la surface sous le grattable.

2/ **Grattable sécuritaire** : Loteries instantanées avec valeur, marquage sécuritaire....

Dans le cas du grattable sécuritaire, plusieurs niveaux peuvent être envisagés.
Le plus simple est :

- vernis UV antiadhérent,
- encre Noire grattable barrière électrostatique,
- encre Argent ou Or grattable couvrante.

(Pour les autres niveaux, nous consulter.)

Dans tous les cas, il faut éviter les contrastes trop importants au niveau de l'impression des textes ou valeurs à masquer. Eviter les lettres Noires sur fond Blanc et privilégier le Gris sur fond Jaune par exemple.

De plus, il est préférable de ne pas aligner parfaitement les valeurs et d'inclure quelques marques permettant de "casser les symétries".

Mailles préconisées : Vernis UV : n° 150-165
Grattables à solvant ou à l'eau : n° 77
Grattables UV ou UV à l'eau : n° 90

ATTENTION A L'EMPILAGE.

Ces informations, données en toute bonne foi, sont le résultat de notre expérience et d'essais réalisés en laboratoire. Toutefois, le domaine d'utilisation et les performances de nos produits sont fonction des conditions particulières et du matériel propres à chaque utilisateur.
Nous recommandons aux imprimeurs de faire des essais préliminaires d'impression sur chaque support en respectant nos conseils d'utilisation.